



La parole à
Emmanuel MICHAU



Emmanuel MICHAU

2^{ème} Vice président de Réserves Naturelles France (RNF)

Ingénieur agronome, Emmanuel Michau, 66 ans a fait toute sa carrière au service de l'environnement, au ministère de l'Urbanisme puis de l'Écologie, au parc national des Écrins, au conservatoire du littoral, à Asters puis comme directeur du parc national de la Vanoise où il a été amené à gérer l'arrivée du loup.

DOSSIER : LE LOUP,
ici et ailleurs sur les
sentiers de la coexistence

Les populations de loups ont connu une progression spectaculaire en France : début 2013 soit au départ du précédent plan loup, le suivi des populations faisait état de 31 ZPP (zones de présence permanente) dont 31 étaient structurées en meutes. En fin d'hiver 2017-2018 on dénombre 74 ZPP dont 57 avec présence de meute. L'expansion spatiale se poursuit avec de nouvelles ZPP dans le Jura et sur le Larzac. Sur l'arc alpin les nouvelles ZPP comblent les espaces interstitiels.

Pour les espaces protégés, le retour de ce grand prédateur est un signe de réussite soulignant la présence d'une faune riche et variée et d'un retour des grands équilibres écologiques. Mais la gestion du loup n'est pas sans soucis pour les gestionnaires au regard de ses attaques sur les troupeaux domestiques et des demandes récurrentes des éleveurs pour ouvrir au tir les espaces protégés.

Les espaces naturels protégés comme les réserves naturelles sont des lieux dédiés à la mise en place de relations vertueuses entre les activités humaines et la conservation de la biodiversité. Aussi, ce statut particulier confère à ces espaces naturels l'occasion de démontrer d'autres modes de gestion tant dans l'efficacité des moyens de protection (analyses de vulnérabilité, positionnement des clôtures, clôtures, qualité des chiens de protection, ...), que dans l'expérimentation de moyens d'effarouchement ou l'amélioration des conditions d'exercice des bergers. Les espaces protégés peuvent être aussi des sites privilégiés d'observation, d'études et de recherches sur les relations loups-troupeaux, sur l'éthologie du prédateur, sur ses modes de fonctionnement saisonniers, ses relations aux systèmes de protection, etc. Enfin, par la présence de personnel de terrain, ils ont vocation à faciliter l'information, la médiation pour tendre vers plus de confiance et de partenariat.

C'est ce que RNF a choisi de défendre en s'impliquant résolument aux côtés des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux dans l'élaboration du nouveau Plan national Loup 2018-2023 publié le 20 février 2018 ainsi que ses arrêtés d'application. Ce plan s'appuie sur les résultats d'expertises scientifiques collectives biologiques et sociologiques, mais aussi sur plusieurs ateliers prospectifs multi-partenariaux.

Nombre de propositions de RNF ont pu être retenues dans ce plan. Surtout le principe de non tir de défense (simple et renforcé) et de tirs de prélèvement dans les cœurs de parcs nationaux et réserves naturelles nationales constituées pour des motifs de conservation de la faune sauvage a été maintenu et intégré dans le corps du Plan (cf. action 5-2) ce qui donne une valeur d'engagement sur sa durée.

RNF avec un petit groupe de suivi issu de différentes réserves naturelles a préparé un programme d'actions en déclinaison de ce plan pour positionner et aider les réserves dans sa mise en œuvre collectivement et sur leurs territoires. La volonté de RNF est de trouver des moyens financiers et techniques pour aider les éleveurs, les bergers à réduire les prédateurs du Loup sur les troupeaux domestiques. Cette aide concrète va dans le sens de la réduction de conflits sur les sentiers d'une coexistence plus harmonieuse entre les activités humaines et la nature. RNF l'a remis au ministère chargé de l'écologie lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'Eau et de la Biodiversité



Réserves Naturelles
CATALANES

- Conat
- Forêt de la Massane
- Jujols
- Mantet
- Mas Larriou
- Nohèdes
- Prats-de-Mollo-la-Preste
- Py
- Vallée d'Eyne
- Avec la participation de*
- Cerbère-Banyuls
- Nyer

Lettre éditée
avec le soutien de :





FESTIVAL NATURE 2018

Randonnées contées avec les réserves naturelles catalanes

Pour sa 13^{ème} édition le festival nature propose, cet été, quatre randonnées contées qui mettront le conte en scène dans la nature. Il s'agit de proposer des histoires en lien avec un lieu particulier afin d'amener les participants vers une découverte à la fois réelle et imaginaire.

Nature et patrimoine seront intimement liés dans ces balades contées menées par des conteurs, colporteurs de rêves, raccommodeurs de mémoires et d'histoires. Un conteur vous fera voyager dans l'histoire du pays, et dévoilera les mythes et les légendes d'ici, tandis qu'un technicien viendra appuyer ses propos par des explications plus scientifiques et des anecdotes de terrain. Une plongée dans l'essence même de notre territoire et dans ce qui constitue notre culture locale. Ces balades contées, pour petits et grands, à mi-chemin entre imaginaire et réalité sont des événements à ne pas manquer ! Ces randonnées contées sont gratuites.

AU PROGRAMME

Prats-de-Mollo-la-Preste. "Balade contée sur l'ours".

jeudi 26 juillet à 9h.

En pleine nature, évocation de l'ours, légendes et réalités naturalistes. Nous partirons sur les traces de l'ours, guidés par un technicien de la réserve et un conteur, pour s'évader le temps de quelques heures dans un univers sauvage et préservé.

Evol/Jujols. "Sur les pas du loup".

Lundi 6 août à 20h30.

Une marche nocturne sur les pas du loup à mi-chemin entre imaginaire et réalité. Munis de lampes, nous partirons sur la piste des loups. Avec Olivier de la réserve naturelle et le conteur des Cimes, nous plongerons dans le monde fabuleux des mythes et des légendes.

Nohèdes. "Nohèdes, contes et légendes".

Mardi 14 août à 9h30.

Une balade en forêt pour découvrir le bestiaire sauvage, sous forme de jeux, de découvertes... Une itinérance agrémentée de contes et légendes... sur les pas des bêtes sauvages : renards, loups, isards, aigles, gypaètes...

Jujols. "Balade entre vie sauvage et vie paysanne d'autrefois".

Mardi 21 août à 9h30.

Une redécouverte des contes des anciens qui animaient les veillées. Olivier de la réserve naturelle et Jordi conteur du pays catalan guideront cette marche nourrie d'imaginaire et d'anecdotes de terrain sur la vie sauvage de la réserve.

Karine Geslot,
conservatrice,
réserve naturelle de Jujols



2011, réserve naturelle de Conat © David Morichon (RNN Conat)



2017, réserve naturelle de Jujols © Raül Pimenta (RNN Py)



2007, réserve naturelle de Mantet Antoine Goguelat (RNN Mantet)

Sommaire

● L'écho des réserves

Festival nature 2018- Randonnées contées p. 2

● Le dossier

Le loup p. 3

Le retour du loup dans les Pyrénées-Orientales p. 4

1998 : gestion d'urgence lors du retour du loup dans la réserve naturelle nationale de Nohèdes p. 5

Préhistoire du loup p. 5

L'expérience de la réserve naturelle nationale du Vercors : 20 ans de vie commune avec le loup p. 6

Une histoire commune à repenser p. 6

La gestion du retour naturel du loup par les réserves naturelles catalanes p. 8

Des hommes et des loups p. 9

Vous avez remis l'ours, alors gardez le p. 10

Quel bilan critique du Plan loup 2017-2023? p. 11

Le réseau loup/Lynx p. 12

Suivre les loups par hurlements provoqués p. 12

Un chien pour la détection de fèces p. 13

Entretien avec Jean-Marc Landry p. 14

● Partez à la découverte

Partir à la découverte du loup p. 16



© Jean-Marc Landry

LE DOSSIER du mois



LE LOUP : ici et ailleurs sur les sentes de la coexistence

Le loup a beau être le premier animal sauvage domestiqué par l'Homme, il est aussi paradoxalement l'animal qui engendre le plus d'irrationnel dans les communautés humaines. Les causeries, raisonnements autour de cette espèce se fondent trop souvent sur des croyances. Que ce soit du côté de ses détracteurs comme du côté de ses partisans.

Aussi le retour naturel du loup depuis plus de 20 ans, dans les Pyrénées-Orientales et plus particulièrement dans les réserves naturelles catalanes, engendre une nécessaire information documentée. Car si cette espèce est avant tout discrète et en faible densité, il convient de mettre en lumière l'ensemble de ses caractéristiques.

Pour cela, Jean-Marc Landry spécialiste du loup, mondialement reconnu, est pour ce numéro spécial de Natura Catalana, le grand témoin. Par ses expériences, il apporte son regard sur la colonisation du loup sur les Pyrénées, le phénomène de la dispersion, l'hybridation et les débats éthiques, et replace cet animal dans son rôle de simple prédateur auprès des ongulés sauvages. Surtout, il apporte son regard de médiateur sur l'expérience de gestion du loup que mènent depuis deux décennies les réserves naturelles catalanes. Le retour du loup est l'occasion pour les réserves naturelles d'affirmer leur rôle d'exemplarité en matière de protection et de conciliation entre la protection de la biodiversité et des activités humaines. Les recherches sur le terrain des indices de présence, la connaissance sont le préalable de la gestion. Le travail du réseau Loup piloté par l'ONCFS en est la pierre angulaire. Nous verrons à travers ce dossier l'émergence de nouvelles techniques de détection (pièges photographiques, utilisation de chiens pour le suivi, hurlement provoqué...).

Pour réduire les conflits, nous voyagerons de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors à l'estive de Bachebirou, à la réserve naturelle de No-hèdes pour là-bas et ici constater les bienfaits de l'anticipation dans la mise en place des moyens de protection et d'une information partagée fondée sur la confiance.

Bienvenue sur les sentes de la coexistence entre une nature libre et riche et les activités humaines.

LE RETOUR DU LOUP DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES et la question de l'absence de meute en 20 ans de présence

L'arrivée naturelle du loup dans les Pyrénées-Orientales remonte à la fin des années 1990 : plus précisément depuis 1998 avec certitude par analyse génétique. Cette colonisation s'opère depuis la population des Alpes installée à partir de la population italo-alpine. Les capacités du loup à coloniser de nouveaux territoires par bonds est un fait scientifique validé depuis plus de 40 ans. L'utilisation de la génétique et le marquage d'individus par GPS a permis de l'illustrer en Europe.

Des jeunes loups entre 1 et 3 ans ont parcouru des distances de plus de 500 km en traversant campagnes, banlieues urbaines, forêts, plaines et montagnes et axes routiers, fleuves avec facilité...

Cette dispersion s'effectue en toute discrétion en Pologne, France, Italie, Finlande, Russie, Slovénie, Allemagne, Lituanie, Belgique...

“ Pour Jean Marc Landry, biologiste, éthologue et spécialiste du loup, Le record est détenu par un loup d'origine Slovène qui a parcouru plus de 2 000 km. C'est l'une des caractéristiques les plus marquantes du loup. Aujourd'hui, un loup qui se disperse peut se retrouver quasiment partout en Europe et nous risquons d'être surpris dans les années futures. Les loups non reproducteurs sont généralement tous amenés à partir de leur lieu de naissance. Certains individus peuvent même le faire plusieurs fois dans leur vie à partir de meutes différentes. Aussi, plus l'individu est jeune plus il se disperse loin. Les mâles disperseraient plus loin que les femelles. ”

Pour autant une interrogation attire notre attention : **comment se fait-il qu'en l'espace de près de 20 ans, la situation du loup soit la même dans les Pyrénées-Orientales?**

Des loups sont présents, (entre 1 et 2 détectés par an) avec constance depuis 20 ans. Ils peuvent mourir (vieillesse, accident, braconnage,...) ou quitter le territoire pour être remplacés par un autre individu. Est-il possible qu'il y ait eu de la reproduction sur ce territoire?

“ **Le regard de Jean Marc Landry**

Un premier constat, le monitoring (suivi technique) ne semble pas suffisamment important. Vous n'avez probablement que la partie émergée de l'iceberg, ce qui pourrait être un début d'explication. Il est donc possible que vous soyez passés à côté d'une reproduction une année,

même si la présence de louveteaux est plus facilement détectable que les adultes. Certaines meutes, dites « fantômes » ne sont pas nécessairement tout de suite détectées par le suivi de l'ONCFS, mais elles le sont tôt ou tard. Cela signifie que si une meute était présente depuis plusieurs années, avec les moyens déployés pour le suivi de l'espèce sur les Pyrénées-Orientales, elle aurait été probablement identifiée.

Une seconde explication pourrait être que vous avez des loups qui se dispersent régulièrement chez vous et qui se font éliminer, soit localement, soit pendant leur trajet vers les Pyrénées-Orientales. Ce phénomène a été mis en évidence en Scandinavie, où la population de loups devrait être deux fois plus élevée selon un modèle mathématique démographique. Les chercheurs ont ainsi pu mettre en évidence d'une part un braconnage localisé, mais également un manque de brassage génétique de par la réduction de la provenance de loups depuis la Russie via la Finlande. C'est probablement le même phénomène qui a été observé dans le canton du Valais (Suisse). En effet, les premières attaques de loups datent de 1994 - 1995 et c'est seulement en 2016 que la première meute a été officiellement reconnue dans le canton, soit 21 - 22 ans après la découverte des premiers indices de présence de l'espèce.

Enfin, dernière hypothèse, les loups qui se dispersent, restent seuls sur leur zone de colonisation où ils sont confrontés à d'autres facteurs comme les aléas de la fertilité, l'incompatibilité entre individus, une faible rencontre entre les individus.

Ainsi, l'absence de meute dans les Pyrénées-Orientales, 20 ans après la première apparition s'explique vraisemblablement par les différentes hypothèses exposées ci-dessus. Une recherche plus approfondie en génétique permettrait probablement d'y voir plus clair. À l'échelle de l'évolution, 20 ans n'est pas grand chose et les loups finiront bien par s'installer dans les Pyrénées. ”

Olivier Salvador,

Chargé de mission "grands prédateurs"
fédération des réserves naturelles catalanes



ANECDOTE

Petite histoire du retour du loup dans les réserves naturelles catalanes

Février 2000, il neige, la tramontane souffle les crêtes toute la journée, le froid pique, la montagne fume. Pas un temps à mettre un humain dehors ce dimanche, le grésil giflé la soulane. Bravant la tempête, un berger travaille seul à rassembler son troupeau... Le soir, alors que le vent gronde encore sous la porte, mon téléphone sonne : « ...une attaque a eu lieu sur des brebis isolées... en plein jour, j'ai vu la bête... pour moi ce n'est pas un loup...malheureusement... » « Malheureusement » car prouver l'existence du loup est une condition essentielle pour le remboursement des dégâts. Entre chien et loup rien n'est facile, tout est subtil.

Le lendemain, les traits tirés, excédé et fatigué le berger est au bureau de la réserve naturelle. Nous recueillons son témoignage : « ...la bête m'a fait face, m'a observé, nos regards se sont croisés, lui sur un rocher, moi en contrebas. Ce n'est pas un loup car un loup c'est gris. Or je l'ai bien vu : une bande noire sur le dos, des flancs clairs, la tête avec du

roux, du noir, une zone blanche sous la gueule. Des oreilles courtes, un regard soutenu. Je l'ai presque trouvé beau... Et il finit par nous dire : c'est quoi cette bête ? » Sa description est d'une grande précision et c'est bien un loup européen qu'il a observé... Voilà près de 20 années qui se sont écoulées...Le berger est toujours là... Son troupeau aussi... Selon les années, un à deux patous de protection escortent désormais son troupeau... Quant au loup lui, elle ou un autre sans doute, il navigue de massif en massif... Depuis, un suivi et de la vigilance accompagnent les pratiques pastorales sur la réserve...

Cette anecdote, replace nos propos au cœur d'une réalité brute et forte, celle de la coexistence entre le pastoralisme et la conservation de la biodiversité. Le sentier de la coexistence entre les loups, les ours et les troupeaux est un chemin délicat. Il a d'ailleurs été toujours compliqué depuis l'aube du pastoralisme... Vivre dans une nature sauvage, riche et libre oblige à pas mal de compromis.



1998 : gestion d'urgence du retour du loup dans la réserve naturelle nationale de Nohèdes

Le retour naturel du loup dans les Pyrénées-Orientales se situe dans les années 1990. C'est dans le massif du Madres et plus particulièrement dans la vallée de Nohèdes que des cas de prédatons anormales sont relevés en été et même en hiver.

Une bête rode et attaque le principal troupeau ovin. Les rumeurs vont bon train, il est question alors de lynx et d'ours. Il est même question d'un grand canidé mais personne ne parle du loup. Pour le berger-éleveur, habitué aux attaques et aux dégâts causés par des chiens divagants, ce qui se passe alors est différent et nouveau. Le loup est officiellement de retour en France dans les Alpes Maritimes que depuis peu : 1992. Après analyses, c'est pourtant un loup qui est bien responsable d'une partie des dommages occasionnés dans cette partie des Pyrénées. Il est fort probable que cette présence remonte aux années 1992-1993 sur les hauteurs de Nohèdes. Localement et même nationalement rien n'avait été prévu pour anticiper le retour du loup : ni la protection des troupeaux, ni l'expertise des biologistes de terrain. Tout était à faire.

En 1999 pour la première fois la présence du loup est officialisée dans les Pyrénées : il s'agit d'un loup mâle de souche italo-alpine déjà détecté dans les Alpes françaises. A cette

époque, la confiance des éleveurs vis à vis des agents de la RNN n'est pas de mise ! Ces conflits s'estompent progressivement pour laisser la place à des projets communs et pragmatiques via une mission assumée.

Le suivi sur le terrain

Avant la mise en place officielle du « Réseau Loup » par les services de l'État en 2006, dès 1998, les réserves naturelles catalanes et l'ONCFS structurent un réseau local et transfrontalier pour assurer un suivi de terrain sur l'ensemble des Pyrénées catalanes. Il se compose également de membres de l'ONF, de la Fédération de chasse des Pyrénées-Orientales, de l'association des accompagnateurs en moyenne montagne et du Parc du *Cadi-Moixero* et des bénévoles. Le loup comme toute espèce animale sauvage ignore les frontières administratives et se joue des territoires humains.

L'aide à la protection des troupeaux

Dans le même temps, la RNN de Nohèdes développe une expertise en matière d'aide et de conseils, caractérisée par la mise en place de moyens pour la protection des troupeaux (placements et suivis éducatifs de chiens de protection, parc de nuit, diagnostics, mutua-



Maya, premier patou placé et suivi dans la vallée de Nohèdes chez S. Gironet et N. Marti © Olivier Salvador

lisation d'expériences internationales...). Les résultats sur la vallée de Nohèdes sont immédiats. Le troupeau ovin en estive est protégé. La prédation disparaît malgré la présence avérée du loup (sous-entendu plusieurs individus identifiés). Un dispositif d'urgence (changement de conduite, algéco comme logement d'altitude, parc de nuit, moyens de télécommunication, chiens de protection) accroît la présence humaine auprès du troupeau. Ce meilleur rassemblement renforce l'efficacité des chiens de protection. Cette protection renforcée sur l'estive de Nohèdes engendre un report de prédation sur l'estive voisine non protégée.

Cette crise passée a démontré un élément essentiel : la nécessité d'anticiper le retour des grands prédateurs dans ces écosystèmes redevus plus accueillants pour ces prédateurs. Une position pragmatique, pour que coexistent activités humaines et préservation de la biodiversité.

Olivier Salvador,

Chargé de mission "grands prédateurs" fédération des réserves naturelles catalanes

PRÉHISTOIRE DU LOUP

Le loup est issu d'une longue histoire évolutive. Il a traversé les âges et survécu aux vicissitudes du climat dont les nombreuses variations ont jalonné la période préhistorique. Il a de tout temps croisé la route des Hommes, depuis les premiers Européens (« *Homo erectus* » au sens large) en passant par l'Homme de Neandertal, puis finalement nous, les Hommes modernes (*Homo sapiens*). Il a pu être leur concurrent, en quête de proies ou de gîtes pour y élever sa progéniture.

De très nombreux fossiles de loups ont ainsi été exhumés des sites archéologiques préhistoriques.

Les premiers représentants du genre *Canis* en Europe, découverts dans le Massif Central, remontent au Pliocène, il y a 3,1 millions d'années. C'est une lignée très diversifiée comportant plusieurs espèces, pas directement apparentées au loup, et qui pour la plupart ont disparu. Longtemps considéré comme ancêtre des loups modernes, le « loup » dit « de Mosbach » (*Canis mosbachensis*) est une espèce commune et très répandue en Eurasie au Pléistocène inférieur et moyen. Elle était présente dans notre département à cette époque : la grotte de Tautavel en a livré de nombreux ossements dans des couches da-

tées entre -560 000 et -400 000 ans.

Les premiers loups « vrais », c'est-à-dire attribués à l'espèce *Canis lupus*, apparaissent il y a environ 350 000 ans. Ces loups anciens, dont des vestiges ont été découverts dans le gisement de Lunel-Viel (Hérault), sont de petit gabarit. On retrouve des individus de stature modeste dans plusieurs sites de la deuxième moitié du Pléistocène moyen (période comprise entre -350 000 et -120 000 ans) du massif pyrénéen ou son piémont, comme par exemple dans la grotte de la Niche à Montmaurin (Haute-Garonne).

Au Pléistocène supérieur (la dernière grande période glaciaire), le loup est très fréquent. Il est mentionné dans de nombreux sites préhistoriques. Il est de forte taille, avec un maximum atteint vers -40 000 ans. On retrouve de tels spécimens dans notre région, dans des sites des contreforts pyrénéens en Ariège, ou dans l'Aude (Corbières, Minervois).

Le loup fait partie d'une cohorte de grands carnivores très diversifiée à cette période composée de l'hyène des cavernes, prédateur très commun, du lion des cavernes, de la panthère, du lynx ou encore de l'ours (ours des cavernes et ours brun). Son spectre de proies est large : bouquetin, cheval, renne, cerf, sanglier et même bison ou mégacéros,



Fragment fossile de mâchoire de loup trouvé à Bize-Minervois (11) datant d'il y a environ -40 000 ans © A. Testu

qu'il pouvait se procurer en chassant ou en récupérant des charognes laissées par d'autres prédateurs (dont l'Homme).

Le loup est à l'origine de l'ensemble des formes domestiques de chiens. Cette domestication est intervenue plus tôt que pour les autres espèces animales puisque l'on en retrouve trace dans les vestiges archéologiques il y a environ 14 000 ans, à la fois au Proche-Orient et en Europe occidentale. Des indices beaucoup plus anciens découverts notamment en Sibérie tendent même à témoigner des prémices de ce processus il y a 33 000 ans.

Agnès Testu,

Paléontologue, spécialiste des grands Carnivores pléistocènes Université de Perpignan – UMR 7194-CNRS MNHN



L'expérience de la réserve naturelle nationale du Vercors : 20 ans de vie commune avec le loup

Le retour du loup a été officialisé sur la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) en 1997, alors que les gardes de la réserve se questionnaient déjà sur sa présence l'estive précédente. Très vite, elle a été confirmée par les premières attaques, puis l'installation d'une meute sur les Hauts Plateaux du Vercors.

La RNHPV, d'une surface de plus de 17000 hectares, accueille pendant les quatre mois d'estive près de 18 000 brebis. Elle est gérée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) qui a, dès les premières attaques, mis en place des actions, en accord avec les services de l'État, pour accompagner les éleveurs et bergers.

Renforcer le système radio de cet espace isolé pour permettre aux bergers de communiquer avec leurs éleveurs ou avec les gardes pour la réalisation des constats d'attaque.... Restaurer les pistes d'accès aux cabanes et surtout restaurer les bergeries pour améliorer les conditions de vie des bergers... Financer la mise en place de nouveaux aménagements pastoraux (parcs électriques, chiens de protection et leur nourriture)... Ces actions ont permis d'accompagner le monde pastoral face au retour naturel du prédateur. Les échanges réguliers avec les gardes de la réserve permettent aussi aux bergers et aides bergers de sortir de leur solitude parfois pesante en période de stress.

Le basculement de siècle correspond à la sortie du loup de la réserve, allant progressivement conquérir le reste du territoire du Parc du Vercors. Les élus du SM-PNRV ont pris le 3 mai 2000, une première délibération intitulée « Plan d'actions 2000/2002 pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin ».

Suite à cette prise de position, de nouvelles actions ont été mises en place sur le territoire, comme notamment des aides financières pour développer des mesures de protection.

Une seconde délibération sera prise le 14 février 2006 permettant le lancement d'autres actions, comme la mise en place de formations à la conduite des chiens de protection, la réalisation de diagnostics de vulnérabilité, un ver-

sement de compensations financières en complément des aides de l'État...

Il ne faut pas oublier tout le temps accordé par l'équipe technique et les élus du SM-PNRV.

Si certains éleveurs ont accueilli ces actions positivement, d'autres ont manifesté leur volonté de ne plus recevoir de l'aide du SM-PNRV, souhaitant plutôt ne plus avoir à subir la présence du loup.

En 2011, de nouvelles actions ont été engagées après sollicitation d'élus et d'éleveurs sur un secteur du territoire du Parc nouvellement impacté. La mobilisation du SM-PNRV auprès des services de l'État a permis la mise en place d'une étude de vulnérabilité réalisée à l'échelle d'une unité paysagère cohérente, permettant de proposer des solutions adaptées à chaque exploitation.

En parallèle à ces actions, le SM-PNRV a cherché à améliorer la connaissance autour de cette espèce en réalisant notamment les protocoles classiques coordonnés par l'ONCFS. Des pièges photographiques sont disposés sur le territoire d'une meute pour nous aider à comprendre leur mode de fonctionnement, dans l'optique de pouvoir adapter des mesures de protection.

Depuis ces derniers mois, le SM-PNRV s'est à nouveau mobilisé pour répondre à certains acteurs du territoire. Une première réunion de concertation a eu lieu au mois de mars, avec l'ensemble des acteurs concernés par cette « problématique loup ». L'objectif est de définir un programme d'actions concerté, qui rentre dans le cadre du Plan National Loup (2018 - 2023). Ce travail donne suite à une motion prise par les élus du SM-PNRV le 20 septembre 2017 positionnant le Parc du Vercors comme « territoire expérimental ». Les prochains mois devraient donc permettre au SM-PNRV de rester actif et certainement innovant sur ce sujet.

Benoit Betton,
conservateur
réserve naturelle nationale
des hauts plateaux du Vercors

UNE HISTOIRE COMMUNE À REPENSER ?

D'une civilisation à l'autre, de nombreux récits illustrent les relations parfois ambiguës entre l'Homme et le Loup. Durant l'Antiquité, il est un animal vénéré, symbolisant tant la force et le courage que l'héroïsme. Cependant, avec l'avènement du christianisme et le développement du système agropastoral actuel, une rupture entre l'Homme et la Nature s'est produite au fil des siècles. La peur du Loup a pris le pas sur l'admiration. C'est ainsi que depuis les années 90, le Loup suscite de nombreuses polémiques dans la sphère publique française. Son retour a exacerbé des conflits préexistants, devenant symbole d'affrontements sous-jacents. Le Loup interpelle les représentations et pratiques sociales, à la fois symbole du retour à la nature, concurrent pour la chasse, menace pour le bétail ou pour l'Homme... Les cas d'attaques ajoutés aux peurs culturelles, renforcées par la mythologie et les contes populaires, permettent de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les Loups sont perçus comme une menace pour le genre humain. En témoigne la récente campagne de communication sur le harcèlement sexuel dans les métros parisiens.

Si l'on étudie le sujet du Loup sous l'angle d'une question socialement vive, la nécessité d'acquérir des connaissances communes au sein de la société est indispensable afin d'établir une situation de consensus. Ces conflits montrent la nécessité d'une communication fondée autour des données scientifiques robustes, d'une cartographie fine des différentes opinions et des niveaux de connaissance des publics concernés, afin de permettre l'établissement d'une culture scientifique commune, socle incontournable à l'exercice de la citoyenneté. Ainsi, cette communication doit être articulée autour des notions de dialogue, de partenariat, de pédagogie et d'éthique. On note ici toute l'importance du Réseau Grands Carnivores dans la mise en place d'un consensus, tant par la mobilisation commune des différents groupes d'intérêt, que par leur action de sensibilisation sur le terrain, pouvant alors étendre le cercle d'action de ce consensus. Enfin, lors d'attaques, il est indispensable de prendre immédiatement en charge les personnes concernées, mettre en place des aides propres aux situations individuelles. Par la suite, une information et un suivi réguliers doivent être réalisés.

Ainsi, la diffusion des connaissances scientifiques relatives aux loups permettra une meilleure appropriation du public afin d'établir les conditions d'un dialogue indispensable à l'établissement de nouvelles pratiques et méthodes d'intégration du grand prédateur au sein des territoires gérés par l'Homme. Sur cette base scientifique, une nouvelle histoire commune est à définir collectivement pour répondre aux enjeux de cohabitation avec le Loup.

Diane Sorel,
technicienne,
réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane

Loup

une longue histoire de cohabitations avec l'Homme



V^e SIÈCLE AV. J.-C.
HÉRODOTE RELATE LES PLUS ANCIENNES MENTIONS DE LYCANTHROPES ISSUES DES TRADITIONS GRECQUES.

ANTIQUITÉ



UNE LOUVE AU COEUR DE LA LÉGENDE DE LA CRÉATION DE ROME

MOYEN-ÂGE



EN 813, CHARLEMAGNE CRÉE LA LOUVETERIE POUR ORGANISER LA CHASSE DES LOUPS

1698

CHARLES PERRAULT EST LE PREMIER À RETRASCRIRE « LE PETIT CHAPERON ROUGE » DANS « HISTOIRES OU CONTES DU TEMPS PASSÉ »



XIX^e SIÈCLE
LA RAGE FAIT RAGE
LA PEUR DU LOUP AUGMENTE



LOI DU 3 AOÛT 1882
L'ABATTAGE DES LOUPS EST RÉCOMPENSÉ PAR DES PRIMES FINANCIÈRES IMPORTANTES

FIN DU 18^e SIÈCLE

1898

1923



DEUX POPULATIONS MAINTENUES EN ESPAGNE ET EN ITALIE



L'ESPÈCE EST PROTÉGÉE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 22 JUILLET 1993

1940 LE LOUP DISPARAIT DE FRANCE

19 SEPTEMBRE 1979
LE LOUP EST JURIDIQUEMENT PROTÉGÉ PAR LA CONVENTION DE BERNE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



5 NOVEMBRE 1992
DEUX LOUPS SONT APERÇUS DANS LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

1994
CRÉATION DU RÉSEAU LOUP

1989
TRANSCRIPTION DANS LE DROIT FRANÇAIS



ÉVOLUTION ANNUELLE DE 1992 À 2018, DU NOMBRE DE ZONES DE PRÉSENCE PERMANENTE (*ZPP).

2015
2 500 ATTAQUES — 9 000 BÊTES TUÉES
0,2 % DES 4,2 MILLIONS D'OIVINS ABATTUS
0,1 % DU CHEPTEL

2017
LE LOUP EST CLASSÉ VULNÉRABLE SUR LISTE ROUGE DES MAMMIFÈRES DE FRANCE



EN 2018, ON ESTIME LA POPULATION À 430 LOUPS RÉPARTIS SUR 74 ZONES DE PRÉSENCE PERMANENTE (ZPP*), DONT 57 MEUTES.

DANS LES ALPES-MARITIMES, OÙ LA PRESSION DE PRÉDATION EST LA PLUS FORTE ENVIRON 7 % DU CHEPTEL A ÉTÉ PRÉDÉTÉ SUR L'ANNÉE.





Loup ayant déclenché un piège photo dans la réserve naturelle nationale de la vallée d'Eyne le 21/09/2016 © Joseph Parera, Olivier Salvador, Rosmaryn Staats / FRNC

La gestion du retour naturel du loup par les réserves naturelles catalanes

Le suivi de terrain, un monitoring partagé

Les réserves naturelles catalanes travaillent en étroite coopération avec l'ONCFS coordinatrice du « Réseau Loup » et avec toutes les structures impliquées sur ce dossier : ONF, Generalitat de Catalunya, FDC 66 et 11, Association des accompagnateurs en montagne et des bénévoles.

L'implication de bénévoles est d'ailleurs à souligner témoignant de l'importance grandissante de la préoccupation des citoyens vis à vis de ce bien commun qu'est la biodiversité.

Dans les RNC, une veille écologique s'effectue toute l'année (prospections, recueils de témoignages, mises en place de suivis divers). L'hiver reste toutefois la période propice au repérage des loups et de leurs indices de présence dans la neige.

Des itinéraires sont parcourus parfois en simultané pour tenter de repérer la circulation de loups sur les sites. À pied, en raquettes à neige, en ski de randonnée ou nordique ; ce sont plus de 500 km qui sont parcourus chaque année par le personnel des RNC. Ce travail de terrain demande un engagement physique fort, une bonne connaissance de la montagne



Prise de mesure d'une piste de loup au cours d'un suivi hivernal

et une bonne dose d'humilité. Il est essentiel pour assurer l'officialisation de sa présence sur les différents massifs.

Le loup est une espèce protégée qui dépasse les territoires restreints des réserves naturelles catalanes Son espace vital peut atteindre plus de 300 km². Les réserves naturelles catalanes constituent donc une petite partie de leur territoire potentiel (17 km²).

Ce sont de lieux pilotes pour développer des relations vertueuses entre les activités humaines et la nature. Aussi, une équation délicate est à résoudre : celle de réduire les conflits entre la présence du loup et le pastoralisme garant d'une certaine biodiversité.

et une bonne dose d'humilité. Il est essentiel pour assurer l'officialisation de sa présence sur les différents massifs.

Les pièges photographiques

Une fois les connaissances glanées, lorsque l'espèce est présente il devient plus facile de poser des appareils photographiques sur les corridors de passage des loups. L'arrivée des pièges photographiques automatiques a bouleversé le suivi biologique.

Il permet sans déranger de rendre visible de jour comme de nuit, 7 jours sur 7, le passage de la faune sauvage.

Les connaissances sur le processus de recolonisation du loup sur le massif des Pyrénées-Orientales se sont enrichies. Depuis 1998, plusieurs massifs ont été occupés par les loups : Madres-Bouchevilles, Carlit, Canigou Puigmal. Hormis pour la période 1998-2000 où semble-t-il plusieurs individus (plusieurs indices de deux mâles différents et un indice de femelle) ont été détectés ensemble, ensuite ce sont plutôt des individus solitaires de sexe mâle qui furent contactés. Bon an mal an, un à deux loups sont repérés chaque année depuis 2000. Aucune structuration en meute n'a été détectée. La présence du loup est donc en très faible densité mais régulière sur la période.

En 20 ans une dizaine de loups de souche italo-alpine ont été signalés sur le département des Pyrénées-Orientales par le « Réseau Loup ». Aucun loup de souche espagnole n'a été trouvé. En 2018, un loup a été repéré sur le massif du Carlit et un autre sur le chaînon Canigou-Puigmal faisant de ces massifs des zones de présence permanentes (ZPP).

Un suivi au service de l'information des éleveurs et des bergers.

Lorsque des indices de présence de loups, voire d'ours sont signalés dans les Pyrénées-Orientales et d'autant plus sur les massifs des RN catalanes, les éleveurs sont avertis le plus rapidement possible. Un bémol toutefois, nous n'avertissons que les éleveurs qui désirent être informés. Car il peut exister des cas, rares, où les éleveurs jugent cette information trop anxieuse.

La stratégie de la FRNC est d'informer les éleveurs et de tisser des relations de confiance. Cette information permet aux éleveurs de réagir en conséquence pour mieux protéger les troupeaux par une vigilance accrue.

L'aide à la protection des troupeaux

Dès 2000, un partenariat avec l'Association pour la Cohabitation Pastorale, devenue ensuite Pastorale Pyrénéenne est développé. Durant 6 ans, les RNC ont ainsi placé des chiens de protection sur un territoire sans cesse grandissant : la vallée de Nohèdes pour commencer, le massif du Madres-Coronat et enfin sur les parties montagnardes des départements des Pyrénées-Orientales, Aude et Haute-Ariège. Cette action d'aide aux éleveurs et bergers a obtenu un vif succès auprès de la profession pastorale. Si sur certains secteurs, cette action répond à une réelle menace il s'agit avant tout d'anticiper le retour du loup et de l'ours.

Il existe toujours un partenariat entre la FRNC et la Pastorale Pyrénéenne.

Le chien de protection

Le conventionnement des chiens de protection auprès de la Pastorale Pyrénéenne est vivement encouragé sur les RNC.

En effet, cette association fait un travail remarquable en matière de sélection comportementale et génétique des chiens de protection (Montagne des Pyrénées). Cette sélection et l'aide au dressage visent à développer des lignées de chiens de protection efficaces (contre les chiens divagants, ours, loups, aigles, renards...) tout en étant respectueux (randonneurs, chasseurs, naturalistes...). L'espace pyrénéen est devenu un territoire aux multiples enjeux. Cette coexistence n'est possible qu'avec un des chiens de protection.

L'amélioration de la protection des troupeaux demande un investissement et une coopération de la part de nombreux gestionnaires de l'espace montagnard : groupements pastoraux, Chambre d'Agriculture, association des AFP-GP, ONF, Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, RNC...

Par ailleurs, la présence de la bergère ou du berger est essentielle pour protéger les troupeaux. Ils conduisent le troupeau, le rassemblent la nuit et adoptent une conduite serrée la journée facilitant le travail des chiens de protection. Pour y parvenir, l'équipement des estives en cabanes, clôtures est indispensable. Toutefois la conduite du troupeau par la revalorisation du métier de berger dépasse le cadre étroit de la protection des troupeaux, elle permet surtout de mieux exploiter la ressource végétale en fonction de sa phénologie et de repérer des bêtes blessées ou malades.

Un premier bilan

Le triptyque historique berger, chien de protection, rassemblement nocturne est de plus en plus en place sur les Pyrénées-orientales.

Il s'agit en somme de « repousser » les loups et ours à avoir peur et à se méfier des brebis. Un premier constat s'impose, les Pyrénées-Orientales sont devenues la zone montagnarde pyrénéenne présentant la plus forte densité de chiens de protection au sein des troupeaux de brebis.

Un spécialiste comme Jean-Marc Landry le relève d'ailleurs « *Certes vous êtes dans une zone où il n'y a pas de meute détectée. Mais tout de même deux à trois loups repérés avec régularité chaque année depuis 20 ans et un niveau de prédation sur le cheptel domestique très faible entre 0 et 5 par an selon les années. En même temps vous êtes le département qui dispose d'une forte densité de chiens de protection soit 1 pour 180 brebis. Or il existe des départements en France et dans le Grand Est en particulier où la prédation est de 300 brebis par an (Meurthe et Moselle) pour un seul loup, voire 30 brebis pour un loup du Razès dans le département voisin de l'Aude* ».

Ce constat éclaire une situation dont on parle peu. Depuis 20 ans dans les Pyrénées-Orientales, le loup occasionne très peu de dégâts. Sans un suivi de terrain collectif, l'espèce lupine passerait inaperçue. En l'absence de meute, dans un contexte de bonne densité d'ongulés sauvages et avec un déploiement record de chiens de protection le loup vit discrètement sans trop impacter l'élevage domestique.

Des perspectives de recherche appliquée

Les RNC font partie du réseau des RNF. Un atelier de réflexion « Loup » s'est constitué en 2017. Des propositions ont été adressées au Ministère de l'écologie dans le cadre du nouveau « Plan national Loup ».

Trois d'entre elles nous paraissent importantes à souligner. D'une part, les RNN concernées par le loup souhaitent travailler en inter-réseau avec les autres espaces naturels existants en France (PN, PNR et CEN). D'autre part, il est proposé d'analyser le comportement du loup en présence de troupeaux domestiques. Mieux connaître le prédateur pour mieux protéger ses victimes potentielles. Autre volet, celui de l'évaluation des méthodes de protection aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existe aucune étude en France. Ces résultats constitueront des outils précieux pour les réserves naturelles afin d'aider les éleveurs à lutter contre la prédation. Sans ce type de recherche appliquée, il est illusoire de parler de coexistence entre l'élevage et les prédateurs sauvages. Certaines réserves naturelles en France sont désormais volontaires et candidates pour ce type d'études.

Olivier Salvador

chargé de mission "grands prédateurs"
fédération des réserves naturelles catalanes

La pastorale pyrénéenne

94 avenue Mitterrand

31800 Saint Gaudens

Tél. : 05 61 89 28 50

Courriel : ppsiege@pastoralepyreneenne.fr

Web : www.pastoralepyreneenne.fr



“

DES HOMMES ET DES LOUPS

Alain Bataille, jeune retraité du poste de technicien de l'environnement à l'office national de la chasse et de la faune sauvage

En rentrant à l'Office national de la chasse en 1979 je n'imaginai pas que mon métier me mènerait sur les traces des grands carnivores et plus particulièrement du loup et m'offrirait d'aussi riches rencontres humaines.

Animateur du réseau loup-lynx pendant de nombreuses années j'avais aussi pour mission la validation des indices recueillis par les membres de ce réseau et il a pu y avoir parfois une certaine frustration à être si prêt de « l'événement » dans le temps et si loin du terrain. Mais pas toujours....

« Lors de l'hiver 2010 en prospection hivernale avec mon collègue Gilles Caffort dans la vallée d'Angoustrine nous trouvons une piste de loup que nous suivons. Gilles a le nez au sol tel un limier et lorsque je le prévient il est déjà trop tard il vient de passer à travers la glace de la prise d'eau du barrage de captage de la conduite forcée. Par chance il n'a pas crevé complètement la croute et reste suspendu au dessus des quatre à cinq mètres d'eau arrivant à remonter sur la terre ferme, trempé et glacé... À cet instant un randonneur nous signale un cadavre de biche sur la rive

opposée. Sur la neige les signes sont évidents, poursuite, lutte sanglante, mise à mort, consommation...il s'agit bien de notre individu et c'est tout frais. Nous décidons de poser un appareil photo près du cadavre mais la tentation est la plus forte, le lendemain matin il fait encore nuit lorsque nous prenons position dans notre affût.

Sur le versant opposé on voit la clairière où se trouve la biche. Le passage d'un renard sur les névés nous permet de prendre nos repères et puis tout va très vite, soudain le loup est là sorti de nulle part, il passe à 20 mètres de sa proie, la regarde et continue son chemin, disparaissant dans le bois. Plus tard nous irons voir et constaterons qu'il était déjà passé une fois dans la nuit mais nos manipulations l'ont mis en alerte ; en remontant sa piste nous voyons qu'il est sorti sur un promontoire rocheux juste en face de notre poste d'observation nous ayant probablement sentis, les chasseurs chassés...

Cette observation furtive est la seule que j'ai réalisée au cours de ces 20 années de suivi dans les Pyrénées.

Dans ce dossier complexe et polémique lié à la nature même de l'espèce on ne peut rencontrer que des gens passionnés et attachants dans leurs diversités, je voudrai les remercier pour toutes ces années

”

« VOUS AVEZ REMIS L'OURS,

ALORS GARDEZ LE » :

expérimentation du suivi de la présence d'ours et gestion des troupeaux d'ovins en vallée de Luz Saint Sauveur dans les Hautes Pyrénées.

Nous nous éloignons du loup, pour retrouver l'ours dans les Hautes-Pyrénées, et découvrir lors d'une situation très conflictuelle l'utilité d'une information rapide auprès des éleveurs sur la localisation des plantigrades.



Un évènement ours envoyé aux acteurs locaux par le réseau GSM

Problématique, objectifs

« Vous avezgardez le ». Ceci était l'entrée en matière des premières réunions de concertation menées sur Luz Saint Sauveur. Pourtant, ici, le pastoralisme ovin et l'ours ont historiquement coexisté mais au cours du 20^{ème} siècle, l'exode rural a vidé les villages et rendu le bétail domestique plus vulnérable aux prédateurs.

Suite aux lâchers d'ours réalisés dans les Pyrénées centrales, les éleveurs victimes de prédateurs tiennent l'État pour responsable et s'opposent à la mise œuvre d'un plan de restauration de l'ours brun. Depuis peu, la vallée de Luz Saint Sauveur (zone d'élevage AOP) fait l'objet d'un retour de l'espèce contraignant les bergers à protéger leurs troupeaux. La présente expérimentation s'intègre dans une réflexion globale (Diagnostic de Vulnérabilité Pastorale¹, DVP) dont l'objectif était de regrouper tous les acteurs afin qu'ils proposent des solutions de cohabitation adaptées.

Méthodes d'étude

L'aire d'étude comprend 3 niveaux, la zone du DVP, une zone de surveillance ou tampon, le noyau de population. La période d'étude comprend un état initial (2001-2013) et une période d'expérimentation (2014-2017). Les données sont issues d'observations indirectes

collectées par le Réseau Ours Brun et l'Equipe Ours ONCFS.

Certaines participent au suivi routinier et répondent imparfaitement aux demandes des éleveurs qui voulaient disposer d'une information ours utilisable, d'autres, transmises en temps réel (alarme radio VHF, appareil photo automatique cellulaire sur DVP et tampon), mettent les acteurs en capacité d'adapter leurs pratiques pastorales.

Résultats

• Aire, mouvements individuels :

Sur l'ensemble de la zone d'étude, les appareils GSM (10) et alarmes radio VHF (3) nous ont permis de détecter 52 évènements ours, 8 et 11 respectivement sur les zones DVP et tampon entre 2014 et 2017.

• Aires de présence, comportements (carte n°1) :

La zone DVP abrite l'espèce depuis 2002, d'abord occasionnellement, puis plus régulièrement dès 2010, plutôt au printemps-été. La zone tampon l'accueillait en automne-hiver.

Les 2 ours individualisés, Néré et Cannellito, utilisaient des zones contiguës, en Pyrénées Atlantiques et en Hautes Pyrénées, avec un léger recouvrement en juin. Chaque année, à partir de mai 2015, l'ours Néré a renforcé sa présence sur l'aire de Cannellito jusqu'à y

stationner longuement en juin-juillet 2016. À cette période, simultanément à un gros dérochement, ce dernier a quitté la zone d'étude, franchi une zone de haute montagne pour s'installer plus à l'Est. Cette migration pourrait s'expliquer par un faisceau de circonstances notamment des relations sociales intra-spécifiques conflictuelles (dominance de la part de son père Néré). Ces actions de prévention des attaques et, dans une moindre mesure l'attraction opérée par le noyau d'ours des Pyrénées centrales, peuvent aussi expliquer ces déplacements.

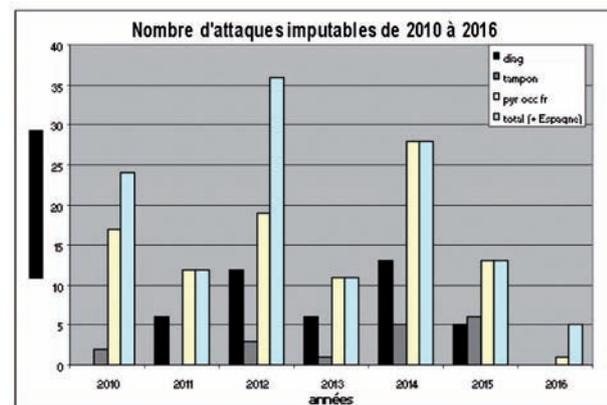
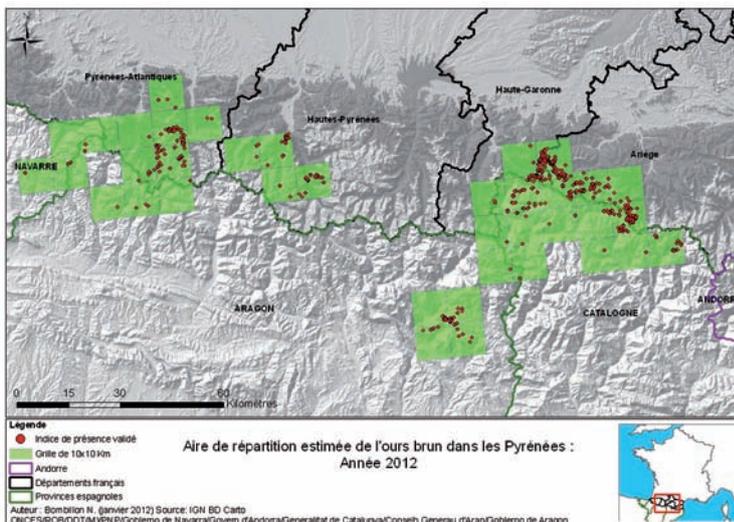
• Prédateurs :

Les premières prédateurs apparaissent avec l'arrivée de Cannellito, dès 2010-2011 avec un pic en 2014 suivi d'une diminution en 2015 et 2016 pour atteindre le niveau de 2010. En juillet 2016, il quitta la zone pour s'installer en vallée d'Aure où on lui attribue 4 prédateurs. La courte durée d'application des mesures de prévention, en particulier le gardiennage des troupeaux (présence de bergers d'intervention surtout) ne permet pas de mesurer leur incidence sur la fréquence de prédateur.

• Aspects sociologiques :

En 2012-2013, avec l'augmentation du nombre de prédateurs, le contexte social était particulièrement conflictuel. L'État organisa des effarouchements, en vain, puis lança avec les acteurs locaux un DVP. D'emblée, l'information ours s'imposa comme une matière première indispensable à la vie du groupe mais parut

Carte n°1: aire de répartition de l'ours dans les Pyrénées en 2012



vite obsolète dépassée par les prédatons successives vécues au jour le jour. Seule une information biologique capable de satisfaire besoins de connaissance scientifique d'une part et de cohabitation avec le prédateur de l'autre permettait d'alimenter la concertation. Le réseau de surveillance par appareils photographiques cellulaires fut le seul moyen capable de délivrer une information intéressant les éleveurs, ce que ne donne pas la photo automatique classique plutôt tournée vers la valorisation esthétique du prédateur provoquant par sa nature le rejet de la part des éleveurs. Sur la période d'étude, 80 % des présences d'ours (zones DVP et tampon) furent détectées et immédiatement transmises aux éleveurs par sms (PNP), ce qui permit au DVP de survivre en dépit d'évènements très dommageables (dérochement de 128 bêtes) et de poursuivre le long chemin de l'acceptation de l'ours.

En 2017, le groupe de réflexion continue son oeuvre de concertation.

Conclusions

La technique de suivi utilisée a contribué à calmer le conflit et à proposer une solution temporaire immédiate à des problèmes soulevés par la présence nouvelle d'un grand prédateur. De plus sa logistique réduite la rend rapidement opérationnelle.

Dans un second temps, cette expérimentation eut pour effet de tisser des liens entre agents de l'État et éleveurs autour de discussions techniques et sorties de terrain. Un évènement symptomatique dans ce processus fut l'installation d'une silhouette de l'ours Cannellito dans les locaux de la commission syndicale locale. Difficilement généralisable au niveau d'une population, son application pourrait faciliter

la gestion de situations particulières, grands prédateurs en faible densité (front de colonisation), spécimens particuliers (femelles suitées, ours à problème, ...), facilitation d'éventuelles interventions (capture, effarouchement).

Jean-Jacques Camarra,

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Unité PAD, Equipe "ours", Villeneuve de Rivière, France



Quel bilan critique du Plan loup 2017-2023?

Le nouveau « Plan Loup » initié par le Ministère de la Transition Écologique voulait ménager la chèvre et le chou (acteurs agro-cynégétiques et acteurs environnementaux). Si la protection de l'espèce est réaffirmée au regard des engagements internationaux de la France, force est de constater que le choix de gestion d'accompagnement de la présence du loup en France consolide une politique critiquable donnant trop d'importance à des tirs d'élimination à l'éthique et l'efficacité contestable. Il est vrai qu'avec un budget de 26,3 millions d'euros et près de 11 800 animaux indemnisés en 2017, l'impact du canidé n'est pas anecdotique. Pour autant les pouvoirs publics doivent-ils avoir une politique digne des « Tontons flingueurs » : « Je ne dis pas que ce n'est pas injuste, mais ça soulage ! »

La manière dont les tirs létaux de loups sont mis en œuvre pose plusieurs problèmes. Avec la systématisation de l'élimination de 10 % des effectifs de loups estimés entre 40 et 43 loups ces deux dernières années, c'est déjà plus -, une logique de quota et non de plafond semble-t-il validée pour plaire aux acteurs agro-cynégétiques. Un plafond est un maximum non automatique et un quota, un objectif. Cela valide le fait que pour faire baisser la pression de prédation, il faudrait tuer plus de loups. Or, depuis la mise en œuvre des tirs, les dégâts sur troupeau poursuivent leur croissance. Si certains disent que le braconnage en serait diminué,

premièrement on ne le saura jamais, ce dernier étant caché, deuxièmement, la violence est légitimée comme mode de gestion.

Plusieurs études montrent aussi que si la prédation peut baisser localement un temps, la déstructuration de la meute résultant d'éliminations de loups notamment reproducteurs peut, au contraire, reporter et amplifier la prédation ailleurs.

Que dire de l'efficacité de l'élimination de deux louveteaux en Isère en septembre 2016 ? Si le droit d'élimination d'un loup en acte de prédation pourrait se comprendre de la part d'un berger, force est de constater qu'un loup mort est un animal qui n'a rien appris. La mise en œuvre pose aussi question. Le plan se félicite d'un assouplissement de la gouvernance des décisions de tirs prises par les préfets. Déjà que ces derniers ordonnaient les tirs sans forcément respecter les procédures de déclenchement (mise en place des mesures de protection préalables, seuil d'attaques et de victimes domestiques), la nouvelle gouvernance des tirs va renforcer le pouvoir périphérique, à savoir le poids des élus locaux et des représentants agro-cynégétiques.

Quelques avancées précaires semblent acquiescées. Les mesures de protection sont présentées comme une priorité à renforcer et les indemnisations sont censées être conditionnées par la mise en place de la prévention. Les syndicats agricoles ont jugé cette close de bon sens inadmissible et ne dou-

tons pas que les préfets seront zélés à « assouplir le dispositif ». Si l'évaluation du dispositif est aussi mise en avant, force est de constater que le soutien à la recherche est précaire. Des organismes techniques agricoles comme le CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée) sont légitimés pour des actions de conseils financées par les pouvoirs publics, or le CERPAM, incarné par Laurent Garde notamment, profite de cette position pour décrédibiliser auprès des éleveurs toutes les mesures de protection et encourage les professionnels à ne demander que l'élimination des loups. Or, des initiatives constructives comme celles de l'IPRA (Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection des troupeaux) et de l'équipe de Jean-Marc Landry ne sont que trop peu aidées alors qu'elles visent à mettre au point des mesures de protection innovantes en partenariat avec les éleveurs. Que dire de la recherche en sciences humaines et sociales, pourtant la clé de la compréhension des enjeux et donc de l'action, qui manque cruellement pour aider à la définition d'une politique durable de cohabitation avec les loups Le bilan de ce plan est donc contrasté et pourtant, il a été obtenu avec Nicolas Hulot, officiellement un des ministres les plus importants du gouvernement. C'est dire à quel point ce dossier est politique et géopolitique.

Farid Benhamou,

géographe, docteur d'Agro Paris Tech, chercheur associé au Laboratoire Ruralités (Poitiers), spécialisé sur la géopolitique des conflits environnementaux.

Le réseau loup/lynx

Le Réseau loup/lynx a été créé en 2001 comme un outil de suivi patrimonial pour rendre compte des tendances d'évolution des aires de répartition et de la démographie dans un objectif de mesurer l'état de conservation de ces deux espèces protégées.

Ce dispositif est ancré sur la base d'un déploiement de plus de 3000 correspondants d'horizons divers formés à l'identification et à la reconnaissance des indices de présence. Répartit de façon homogène, les correspondants couvrent une moitié Est de la France d'une ligne allant des Vosges aux Pyrénées atlantiques et appliquent une procédure commune de collecte d'indices par le biais de fiches techniques. Ces dernières sont centralisées et analysées ensuite de façon standardisée par l'Unité Prédateurs et Animaux Déprédateurs (Unité PAD) de l'ONCFS

Suivi des populations de loups en France

Dès 1993, un suivi du loup est entrepris afin de définir ses secteurs de présence et de suivre l'extension de sa population au sein du territoire français. D'abord organisé par le Parc National du Mercantour sur son territoire, puis par l'ONCFS quand l'espèce a colonisé de nouvelles zones hors parc. Dès 1997, le réseau loup est créé par l'ONCFS, puis celui-ci fusionne en 2001 avec le réseau Lynx (créé en 1988 par l'ONCFS) pour constituer le Réseau Loup/Lynx. Ce réseau est constitué de plus de 1200 correspondants de terrain spécialement formés, dont 70 % de professionnels et 30% de particuliers, chargés de relever de manière techniquement homogène les indices de présence

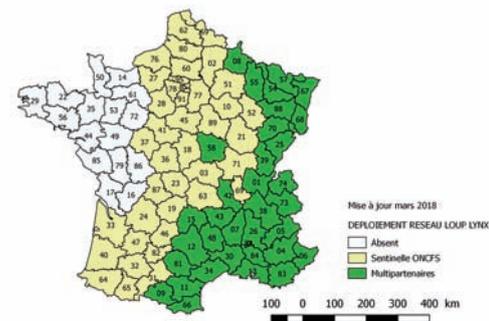
du loup sur le terrain (proies sauvages ou domestiques, empreintes, analyses génétiques, observations visuelles, excréments), puis de transmettre ces informations à l'ONCFS qui en effectue la centralisation, la validation technique, et rédige les synthèses.

Répartition du loup en France

L'unité géographique de restitution de la présence est la commune. L'indicateur traduit, sur une période inter-annuelle, l'évolution des aires de présence détectées en distinguant les communes avec récurrence forte ou faible de détection de l'espèce : présence dite « avérée ou régulière » versus « occasionnelle ou non avérée ». Classifiée en 2 catégories, par une règle de classement combinant à la fois la récurrence des données de présence sur les deux dernières années et la quantité d'informations disponibles (>3 indices) pour assurer une représentativité optimale de cette catégorisation. Ainsi, ramené à l'échelle de la commune pour faciliter les localisations et appréhender une limite administrative commune à tous les acteurs, l'aire de présence communale détectée du loup peut être dressée annuellement et surtout comparée au cours du temps.

Les objectifs confiés au réseau pour le suivi de ces deux espèces :

- Collecter et vérifier les indices de présence pour détecter dans des délais aussi brefs que possible, de nouvelles zones de présence afin de mieux connaître leurs aires de répartition,
- Expertiser sur site l'intégralité des cas de prédation sur le cheptel domestique afin,



Carte du déploiement du réseau lynx/loup

lorsque la responsabilité du prédateur est retenue, d'en permettre l'indemnisation (seuls certains correspondants du réseau, dûment agréés pour cela, effectuent ces constats).

• Assurer, outre ce suivi patrimonial dit « extensif », un 2ème niveau de suivi plus intensif en été (reproduction) et en hiver (effectif des meutes) pour le loup sur les secteurs où l'espèce est installée durablement, et sur certains sites pilotes pour mesurer les densités de lynx.

Le Réseau est installé sur demande des autorités préfectorales.

La coordination administrative est placée sous l'autorité des Directions Départementales des Territoires (DDT) afin de faire le lien entre présence du prédateur et gestion des interactions avec les activités agricoles.

La coordination technique est placée sous l'autorité de l'ONCFS (Unité PAD) avec des animateurs régionaux.

Régis Gallais,
Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage
Cellule technique
Délégation Occitanie



Suivre les loups par hurlement provoqué

Le « hurlement provoqué » est une méthode de suivi dite par « rappel » ou « repasse » comme on la retrouve pour d'autres espèces comme les cerfs, les oiseaux, etc. Le principe étant de déclencher artificiellement une réponse vocale suite à l'émission d'une stimulation acoustique.

Toutefois cette méthode ne peut être appliquée à tous les animaux. De plus, le cadre biologique dans lequel le suivi s'inscrit et les informations que nous pouvons en tirer sont spécifiques à chaque espèce.

Le « hurlement provoqué » consiste donc à diffuser une vocalise (enregistrée ou imitée par voix humaine) qui peut engendrer/favoriser une réponse de la part des loups pouvant être présents. Elle s'appuie sur un aspect comportemental des loups : la communication vocale. Celle-ci est très développée et se fait grâce à des signaux de faible et longue portée. Fred Harrington, un chercheur américain, spécia-

liste du domaine en dénombre neuf : les petits cris plaintifs, 2 types de gémissements, le jappement, 2 types de grognements, 2 types d'aboiements et le hurlement. La communication longue distance se faisant principalement par hurlement. Ce dernier serait le plus porteur d'informations sur le loup le produisant, alors que les autres signaux serviraient plutôt à mettre en évidence l'état émotionnel de l'in-

dividu dans une certaine situation. Les signaux de courtes distances sont d'ailleurs souvent couplés au « langage corporel ».

Selon plusieurs spécialistes américains, les loups distingueraient des individus familiers (les membres de la meute) et des non familiers (congénères ne faisant pas partie de la meute). Fred Harrington distingue là encore quatre types de hurlements :

Sandrine Longis
Je suis biostatisticienne, à l'issue de mes études en écologie, j'ai depuis travaillé pendant huit ans comme formatrice en statistique pour des biologistes de la recherche publique et privée. Actuellement je suis ingénieure, chargée de mission méthodologie d'analyse des résultats d'essais « systèmes » dans le cadre du plan « Ecophyto ». En parallèle je suis très impliquée sur la thématique du retour du loup en France depuis 2003, dans le cadre associatif et en tant que membre du « Réseau loup/lynx ».



- Trois familiers : le hurlement des jeunes loups, le hurlement d'un loup seul, les chœurs.
- Un non familier : le hurlement agressif qui serait moins porteur d'informations et qui semble surtout associé au marquage du territoire face à des individus étrangers à la meute. C'est cette dernière caractéristique qui est utilisée dans le hurlement provoqué. C'est-à-dire que tout signal (humain ou sons divers) extérieur à la meute peut être assimilé à une menace et donc à un hurlement non familier. Des membres de la meute répondraient donc pour « signaler leur présence, sur leur territoire ». Des témoignages nous indiquent avoir entendu des hurlements suite à un klaxon, un son provoqué par la chute d'une gourde en métal ou encore le son d'une corne de chasse.

Plus concrètement, le hurlement provoqué est utilisé comme méthode de suivi de *Canis lupus* du fait qu'une réponse atteste la présence de l'espèce à un moment et lieu précis. Toutefois, il présente d'autres avantages pratiques et informatifs. En effet, il s'agit d'une méthode de suivi non invasive qui nécessite peu de moyens matériels.

De plus, une réponse, peut apporter d'autres informations telles que :

- Le nombre minimum d'individus.
- La présence d'une meute lorsqu'au moins deux individus hurlent en même temps.
- La présence d'une meute reproductrice lorsque les louveteaux répondent.
- Renforcer le suivi génétique : en prospectant une zone identifiée s'il est possible de récolter

des indices de présence (poils, fèces). Cette méthode a été utilisée dès 2003 par des correspondants du " Réseau loup/ lynx " dans le cadre d'un test d'évaluation de la méthode pour le suivi systématique estival de l'espèce. Les résultats ayant été concluants, le hurlement provoqué a par la suite été généralisé pour le suivi estival du loup en France. Avec le développement spatial des loups en France, le hurlement provoqué permet un suivi non dépendant de la neige contrairement au suivi estival de montagne. Toutefois la mise en œuvre sur le terrain nécessitant la mobilisation de beaucoup de personnes, depuis quelques années, la méthode est uniquement appliquée aux zones en colonisation pour le suivi de l'installation des meutes.

Un chien pour la détection de fèces : une nouvelle technique pour le suivi de l'ours brun dans les Pyrénées. Et pour le loup ?

Dans les Pyrénées, l'estimation de l'abondance de l'ours brun repose essentiellement sur l'analyse génétique des échantillons de poils et crottes collectés sur le terrain de façon opportuniste et systématique. Bien que d'un intérêt majeur pour l'étude de l'espèce, les fèces sont très difficiles à trouver. Au sein de l'Équipe Ours de l'ONCFS, nous avons donc décidé de tester une nouvelle technique qui repose sur l'utilisation d'un chien spécialement dressé pour détecter et indiquer la présence de cet indice (photos 1 et 2). Adaptée d'une méthode utilisée par une équipe américaine de l'Université de Washington, spécialisée dans l'utilisation de chiens pour le suivi de la faune sauvage, notre technique a permis de dresser une chienne Berger Belge Malinoise dès son plus jeune âge.

En 2014, Iris est ainsi devenue à l'âge de 15 mois le premier chien de détection de fèces confirmé en France. Entre 2014 et 2017, le nombre total de crottes collectées est jusqu'à 6 fois supérieur à la moyenne des 5 années précédentes sans chien, et Iris est à l'origine de 73% des fèces d'ours collectées dans les Pyrénées françaises. Lors de ces 4 dernières années, les crottes trouvées par Iris ont permis d'identifier, de façon exclusive, 8 des 12 ours-sons individualisés par la génétique.

En plus d'obtenir une meilleure connaissance de la dynamique de la population via la génétique, le chien permet aussi de mieux appréhender les besoins alimentaires et spatiaux de l'espèce. Au cours de la saison automnale 2015 par exemple, 146 crottes ont été trouvées par le chien alors que les années précédentes, durant la même période, le nombre moyen d'in-

dices collectés (tous confondus) n'était que de 79 (min= 61; max= 101). La concentration de ces fèces dans des zones très limitées de l'aire de présence de l'espèce révèle une sélection de ces secteurs pendant la période d'hyperphagie. Quatre ours différents sur 1 km² y ont notamment été identifiés grâce à une sélection de seulement 9 crottes analysées.

L'efficacité de cette technique permet en outre d'envisager diverses études complémentaires sur l'ours brun (endozoochories, parasitologie, régime alimentaire...) mais aussi d'étudier d'autres espèces comme le Vison d'Europe pour lequel nous avons réalisé, avec Iris, les premiers tests de détection de fèces cet hiver 2017/2018.

Concernant le Loup, entre 2015 et 2017, 3 chiens ont été formés pour la détection de fèces de loups en Catalogne espagnole. Truffa (croisée Berger Belge Malinois/Berger Allemand), éduquée et guidée par Gabriel Lampreave du Cos d'Agents Rurals, a été le premier chien dressé pour la détection de crottes de loups dans les Pyrénées. Les deux autres, Rubi (Berger Belge Malinois) et Big (Berger Australien), dressés respectivement par Juan Rodriguez Rosell et Sergio Mir Larruy du Mei Abient du Val d'Aran, ont été formés initialement sur l'Ours Brun (photo 3) avant d'apprendre à rechercher des crottes de loups. En France, Newt (Berger Belge Malinois) et Fabrice Roda du Service Départemental de l'ONCFS du Var (83) sont aussi en cours de formation. Comme pour les 3 chiens catalans, l'objectif principal est d'améliorer la connaissance de l'espèce dans des zones où le suivi hivernal classique ne peut être assuré par manque de neige.



Photo n°1 : Pour le marquage, Iris se couche et aboie en pointant du museau la crotte qu'elle vient de trouver.



Photo n°2 : Dans la nature, une fois la crotte marquée par le chien et collectée par son maître, 1 à 2 minutes sont consacrées au jeu, récompense pour laquelle le chien « travaille ».



Photo 3 : Big, Rubi et Iris au marquage d'une crotte d'ours. Ce travail conjoint régulier, pour plus d'efficacité sur de grands territoires, est notamment à l'origine de la création en 2017 de l'Unité Canine Transfrontalière de l'Environnement (Andorre, Catalogne, France et Val d'Aran).

Jérôme Sentilles et Pierre-Yves Quenette,
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Unité PAD,
Equipe "ours", Impasse de la Chapelle,
31800 Villeneuve de Rivière, France



Entretien avec Jean-Marc LANDRY

Propos recueillis par Olivier Salvador
chargé de mission, "Grands prédateurs"

FRNC

Biologiste diplômé de l'Université de Neuchâtel, éthologue et expert de la biologie du loup en système pastoral, Jean-Marc Landry s'est notamment formé à l'institut de recherche Wolf Park, dans l'Indiana (USA). Avec son équipe et l'aide précieuse d'éleveurs et de bergers, il étudie et met au point stratégies et outils pour aider à protéger efficacement les troupeaux. Consultant, formateur et conférencier, Jean-Marc Landry est aujourd'hui l'un des plus grands spécialistes du loup en Europe. Jean Marc nous a accordé une interview, et nous offre son regard sur la situation du Loup dans les Pyrénées-Orientales.

Loups et Hommes danger ?

Il a existé des loups sains et non enrégés qui dans l'histoire ont malheureusement prédaté des humains, généralement des enfants, mais parfois également des adultes.

L'étude de Jean-Marc Morceau, historien, recense plusieurs milliers de cas dans les registres paroissiaux. Difficile de dire si tous ces témoignages peuvent être attribués aux loups, car impossible de valider l'information selon les critères scientifiques en vigueur de nos jours. Probablement que des loups ont été accusés à tort dans bien des cas, par exemple en cas de consommations secondaires. Toutefois, cette recherche démontre clairement que des loups sains ont bien attaqué des humains. Un point intéressant est que le prédateur était plutôt seul au moment de son méfait, ce qui rejoint nos observations sur les troupeaux ovins.

En effet, dans 70 % des cas, le prédateur était seul au moment de son attaque même lorsque la population est structurée en meute...

Aujourd'hui, il existe des cas documentés d'attaques de loups sur *Homo sapiens*, mais cela reste des événements rares.

J'ai réalisé un recensement pour mon dernier livre, depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours. Les cas sont peu nombreux, excepté pour une région de l'Inde. En revanche, les accidents sont bien plus nombreux avec les ongulés sauvages. Par exemple, en Amérique du nord il y a plus de blessés et de morts avec les wapitis, les élans et les cerfs de Virginie qu'avec des grands carnivores. Et plus près de chez nous, les vaches sont à l'origine d'accidents mortels chaque année. Pour ma part, je me méfie beaucoup plus des cerfs, notamment pendant le rut, et des sangliers que des loups et des ours. Un ongulé de 200 kg qui vous fonce dessus est plus impressionnant qu'un mésoprédateur de 30 kg qui vous approche.

Et si jadis, le loup aurait pu être un danger potentiel pour l'humain, aujourd'hui la question de sa dangerosité n'a plus lieu d'être puisque ce loup a été exterminé et que c'est une autre lignée (italienne et peut-être espagnole) qui colonise le territoire français.

Comme avec tout animal sauvage, le risque zéro n'existe pas et le loup ne fait pas exception. Mais aucune espèce ne traîne autant de casseroles derrière lui. Si malheureusement, un accident devait arriver, cela risquerait de

raviver des peurs ancestrales avec des conséquences vraisemblablement désastreuses pour la conservation de l'espèce. Pour l'instant, profitons d'une rencontre pour essayer d'immortaliser ce moment magique.

Loups et hybridation

Qu'est ce qu'un loup pur ? On pourrait se poser la même question sur nos origines. Qu'est-ce qu'un Homme pur ?

Les récentes découvertes en génétique nous révèlent qu'*Homo sapiens* s'est hybridé avec *Homo neanderthalis* et qu'il aurait hérité de certains avantages comme la résistance au froid, mais également de faiblesses tel qu'un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres (diabète). D'autres découvertes montrent qu'*Homo sapiens* s'est également hybridé avec *Homo denisova* sur une autre partie du globe.

L'évolution est pleine d'humour puisque les *Homo sapiens* qui ne sont jamais sortis de l'Afrique seraient donc plus « purs » que les eurasiens. Ironie de l'Histoire...

Bref, ce n'est pas parce que nous avons été hybridés que nous n'appartenons pas à l'espèce sapiens. Et pourquoi cela serait différent avec les autres espèces ?

Le genre *Canis* est apparu il y a environ 6 millions d'années. Les paléontologues ont recensé plus de 19 espèces disparues aujourd'hui. Pourtant, le genre *Canis* existe toujours et les espèces qui le composent, continuent d'évoluer à la différence près qu'*Homo sapiens* a chamboulé la donne en supprimant plusieurs espèces de différentes régions du globe et en favorisant d'autres comme le chien. C'est ainsi que dans le nord-ouest américain, les chercheurs ont de la peine à démêler le « vrai du faux » entre les différentes espèces du genre *Canis* et de leurs hybrides (entre loups gris, rouges, d'Algonkin et coyotes). En outre, la couleur noire des loups canadiens a pour origine une hybridation très ancienne avec des chiens. Cette couleur a été conservée dans la population, car elle offre un avantage sélectif qu'est une meilleure défense immunitaire. Aujourd'hui, personne n'aurait l'idée de remettre en cause l'origine pure de ces loups noirs, même si leur couleur est issue d'une introgression avec une autre espèce. À l'instar de croisements anciens, les récentes études

génétiques nous apprennent qu'il y a toujours eu des échanges de matériel génétique entre chiens et loups. Elles sont peu fréquentes, à l'exception des régions où les populations de chiens errants (sans propriétaire) sont nombreuses et les loups en phase de colonisation, comme c'est le cas aujourd'hui en Toscane. En revanche, dans les zones de présence de meutes, les chiens deviennent souvent des proies.

Quel statut donner à ces hybrides ? La question est aujourd'hui éminemment politique puisque sur nos territoires, seuls les loups sont protégés. Si les loups qui recolonisent les Alpes étaient des hybrides, cela permettrait de les éliminer purement et simplement en toute légalité.

Les croisements de chiens avec des loups sauvages pourraient également affaiblir ces derniers, les rendant, par exemple, plus vulnérables à certaines maladies ou parasitoses. Toutefois, les résultats d'une récente étude suggèrent que les loups de la lignée italienne seraient les derniers représentants de *Canis lupus* anciens remplacés par une vague de loups dit « modernes » à l'époque des dernières glaciations.

L'histoire évolutive du genre *Canis* fait apparaître que la notion d'espèce est un peu dépassée et qu'il ne faut pas se limiter à la seule définition génétique usuelle, mais également considérer l'évolution adaptative à un type d'environnement comme le fait la notion d'écotype et d'en tenir compte dans les futurs plans de gestion.

Ongulés sauvages et loups : le loup un régulateur, un concurrent ?

Le loup est-il un régulateur des ongulés sauvages, responsable des grands équilibres et de leur bonne santé ?

S'il est souvent présenté comme le responsable de l'entretien de populations saines de gibier par ses défenseurs, sa présence suscite également les craintes de certains chasseurs car étant perçu comme concurrent déloyal. Alors qu'en est-il vraiment ? Il faut savoir que les études de l'influence du loup sur l'état

sanitaire et sur l'évolution des effectifs d'une population d'ongulés sauvages, notamment sur un long terme, ne sont pas légion. Et malheureusement, certains projets prometteurs comme le projet « prédateurs – proies » en France sont en stand-by pour des raisons politiques. Les loups ne régulent pas la faune sauvage comme on l'entend souvent au sens premier, c'est-à-dire qu'ils choisiraient sciemment les individus les plus faibles. Ils essaient surtout de trouver de la nourriture et tentent de capturer ce qu'ils peuvent. En ce sens-là, ils ne choisissent pas de réguler, ils vivent, se nourrissent en prédatant et en charognant.

Aussi, un animal blessé, un jeune, un individu malade, un vieux sont pour lui les proies les plus accessibles, car ils ont théoriquement plus de difficulté à s'échapper. Il ne s'agit donc pas d'une régulation volontaire, mais d'une action indirecte sur les populations de proies, les plus vulnérables ayant moins de chance d'en réchapper. C'est ainsi qu'il contribue au maintien de l'état sanitaire d'une population d'ongulés sauvages. Bien entendu, tout dépend de son état de santé de base. Si elle se porte bien, (nombreuse, équilibrée dans ses tranches d'âge, peu de maladies et de parasitoses, etc.), on n'observera pas nécessairement d'effet régulateur sur l'état sanitaire, mais peut-être sur d'autres paramètres comme le niveau de vigilance. En revanche, si une population est déjà affaiblie, la prédation par des loups peut avoir un fort impact et engendrer ou maintenir une baisse des effectifs.

Dans la Sierra de la Culebra, la zone d'Europe occidentale avec le plus de loups et une forte concentration de cerfs élaphe : les loups ne semblent pas réguler cette population. L'activité cynégétique, notamment des gardes, y est nécessaire pour pallier aux dommages dans les cultures et les potagers et freiner (ou éviter) les collisions avec les véhicules. De plus une maladie a affecté cette population de cerfs, malgré la présence du prédateur.

Dans les Alpes françaises, malgré la présence de plus en plus importante des loups, les effectifs de chevreuils, cerfs, bouquetins, sangliers et chamois continuent de croître. En revanche, d'autres espèces moins adaptées comme le mouflon ont été fortement impactées par le retour du loup.

Plusieurs résultats de plusieurs études réalisées en Amérique du nord et en Europe commencent à suggérer que la présence du loup, structurée en meute a un effet sur la répartition des ongulés sauvages dans leur territoire. La présence des prédateurs est un nouveau paramètre que les proies doivent désormais intégrer dans leur schéma de survie. Deux études, une à Yellowstone et une en Suisse (toujours en cours) démontrent, que la régénération forestière et du sous-bois sont favorisées depuis l'installation d'une ou plusieurs meutes de loups. La quantité d'ongulés sauvages ne diminue pas nécessairement, mais leur structure de groupe et leur activité spatiale s'adaptent à cette nouvelle contrainte. Ainsi, on observe moins de grandes concentrations d'ongulés sur un même espace. Le loup est également actif sur son territoire sur l'ensemble de l'année. Son influence sur la répartition géographique des ongulés sauvages est donc constante. Il peut ainsi être un atout non négligeable pour les forestiers (réduction de l'impact sur la régénération), et peut-être même pour les éleveurs (réduction de la concurrence alimentaire). Toutefois, le retour des loups sur un territoire peut faire chuter les populations d'ongulés sauvages comme cela a été démontré dans la Drôme sur le chevreuil, le temps de leur adaptation. Aujourd'hui, cette population s'est rétablie, mais il semblerait que le poids moyen des chevreuils soit en-dessous de ceux des populations témoins (pas de présence de loups).

Les loups ne font pas, à proprement parler, diminuer les populations d'ongulés sauvages (cerfs, bisons, chamois, sangliers, chevreuils...). D'une part parce qu'ils prélèvent également une partie des individus qui auraient dû mourir dans l'année (« gibier tombé ») et d'autre part parce que les fluctuations des populations d'ongulés sauvages sont multifactorielles (facteurs environnementaux, météorologie, concurrence entre herbivores, prédation, chasse, autres activités humaines, etc.).

L'activité cynégétique, la prédation des loups et autres prédateurs sont donc complémentaires.

Le regard de Jean Marc Landry sur la gestion du loup dans les réserves naturelles catalanes

“

Ce qui intéresse dans l'expérience des réserves naturelles catalanes, c'est que vous avez anticipé l'arrivée des loups (même si sur Nohèdes la situation fût autre en 1998). Coppinger et d'autres spécialistes des grands prédateurs et de leur gestion aux USA le préconisaient d'ailleurs : toujours travailler dans l'anticipation des problèmes de prédation, afin de développer la mise en place de moyens de protection (essentiellement le placement de chiens de protection) hors contexte de prédation .

Cette stratégie doit être proposée avant que les prédateurs sauvages ne s'installent afin d'aborder la protection en toute sérénité et non dans la précipitation et dans l'émotion. En effet, si l'on attend l'arrivée du loup avec le risque inhérent de la prédation tôt ou tard, nous basculons dans l'émotion . L'affect, la colère, l'incompréhension se mêlent et cela devient difficile de travailler. Le climat est alors loin d'être serein. C'est pourquoi, il est essentiel d'anticiper et de miser sur une relation de confiance. »

Ce qui me paraît fondamental dans votre travail comme tu me l'as décrit, c'est de travailler avec les éleveurs volontaires; de tisser un partenariat basé sur une confiance réciproque. Le suivi scientifique leur est bénéfique, puisqu'ils reçoivent une information rapide, ce qui peut les aider à mieux protéger les troupeaux. Cela change de nombreuses situations où ces hommes et ces femmes qui travaillent dans le milieu pastoral sont parfois traités avec un manque de considération ou de mépris, et, malheureusement souvent une méconnaissance, de ce qu'ils peuvent vivre par certains politiques, représentants syndicaux autant que par certains écologistes. Le mépris n'a malheureusement pas de frontière.

Faire de la prévention, être un relais auprès des éleveurs (placements de chiens de protection), pratiquer un monitoring de l'espèce et les tenir informés tout de suite permet de sortir d'une relation de méfiance et d'établir un climat de confiance.

Tu deviens ainsi un partenaire crédible qui connaît également le pastoralisme. Ils voient que tu es là pour les aider. Vous avez choisi la bonne route, c'est ce que tout le monde devrait faire, ce que j'aurais aimé faire en Suisse quand j'ai commencé à travailler à la protection des troupeaux. Depuis cette année, ma fondation a été mandatée par la conservation de la nature du canton de Vaud justement pour établir ce climat de confiance avec les milieux de l'élevage « bovin » qui commencent à être confrontés à la présence régulière du loup. Je regrette aujourd'hui que dans le Grand-Est de la France et dans le Massif Central, la situation s'envenime et qu'il y ait un manque d'anticipation. On repart directement dans le conflit, car il y a un boycott général par des organismes qui empêchent toute possibilité d'aider les éleveurs à mieux protéger leurs troupeaux. « De toute manière les loups seront tirés donc il ne sert à rien de protéger » et « protéger les troupeaux, c'est accepter le loup », voilà le type de discours que l'on entend. Ce discours engendre des drames humains, car ce type de boycott est aussi à l'origine du maintien de fortes prédateurs. »

Finalement, ces organismes opposés à la protection des troupeaux sont aujourd'hui autant responsables des prédateurs que les loups eux-mêmes. Car loin des discours et des lumières médiatiques, les bergers et éleveurs qui subissent les prédateurs sont bien seuls sur leurs estives, leurs parcs et leurs exploitations. Heureusement que certaines associations d'éleveurs, avec qui nous collaborons, souhaitent trouver dorénavant des solutions adaptées à leurs spécificités locales, tout en se battant également pour le maintien durable du pastoralisme.

”

PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU LOUP :

« Animalle Loup », la malle pédagogique de l'association Sours.

C'est quoi ? Qu'est-ce qu'il y a dedans ? Pour quoi faire ?

C'est une malle pédagogique dédiée au loup. De nombreux outils permettent de présenter de manière objective et attirante les différentes caractéristiques de cet animal : écologie, environnement, comportement, interactions avec les activités humaines, etc.

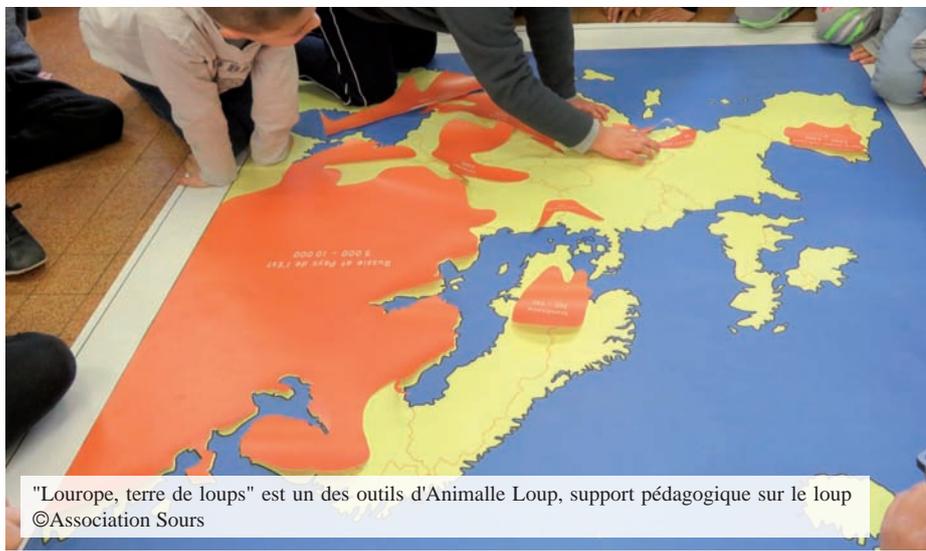
Un guide d'activités avec 60 propositions d'animations permet de s'adresser à un public très large : depuis les enfants de l'école maternelle jusqu'au collège, mais aussi aux adultes.

Par exemple, si l'on souhaite parler de la morphologie du loup, on peut utiliser le puzzle recto-verso de 1,5m x 1,5m. D'un côté l'on observe une louve avec ses trois louveteaux. Au verso un loup avec une posture tranquille que l'on peut transformer en loup dominant.

Pour présenter la répartition du loup, on peut choisir entre la carte de l'Europe (1,5 m x 1,6 m) et la carte de France avec un ensemble de transparents A3 permettant de superposer plusieurs données : rivières, altitudes, principales villes et réseau routier, espaces protégés, occupation du sol, évolution de la population de loups en France (de 1800 à nos jours).



"La meute", jeu coopératif sur la vie d'une meute au fil des saisons ©Association Sours



"Loupe, terre de loups" est un des outils d'Animalle Loup, support pédagogique sur le loup ©Association Sours

Afin de se mettre dans la peau du loup, on peut utiliser des bâches avec des traces du loup en taille réelle de plus de trois mètres de longueur (que l'on peut comparer à celles du chien) mais aussi un jeu de queues et d'oreilles de loup qui permettent de mimer différentes situations de la vie d'une meute. Pour les plus grands, le jeu coopératif « La meute » nous laisse suivre la vie d'une meute au fil des saisons. Concernant les régimes alimentaires, la reproduction de trois crânes (loup gris, chien berger allemand et brebis) permet de faire le lien entre alimentation et dentition. Des illustrations et des photos des moyens de protection, de la vie du troupeau au fil des saisons ainsi que le DVD « gardiens de nos troupeaux » et la BD sur les chiens de protection, présentent les points forts et les difficultés sur la cohabitation entre le loup et les activités humaines.

Qui dispose de cet outil ? Qui en sont les bénéficiaires ?

L'outil a été créé par l'association Sours, en partenariat avec l'ONCFS, l'inspection académique, le rectorat et la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes. En 2018, Sours dispose de dix exemplaires d'Animalle Loup, que l'association met à disposition gratuitement auprès des structures qui ont été formées à l'utilisation de l'outil. Ainsi, les malles se trouvent hébergées par : Nature-Midi Pyrénées dans les Hautes-Pyrénées, l'ANA-CPIE en Ariège, Natur'Envie en Haute-Savoie, le PN des Écrins dans les Hautes-Alpes, l'Alépe en Lozère, la maison de la Pinatelle et le PNR Livradois-Forez en Auvergne, le CPIE Haut-Languedoc dans l'Hérault, la Dreal ARA à Lyon et Sours dans les Pyrénées-Orientales.

Depuis 2010...

- 46 animateurs « nature » ont été formés à l'utilisation de l'outil pédagogique ;
- plus de 5000 scolaires (224 classes) ont mené des projets pédagogiques à partir d'Animalle Loup ;
- plus de 5500 bénéficiaires (grand public, éducateurs nature, enfants, touristes) ont participé à des actions de sensibilisation au travers de plus de 360 interventions (événementiels, formations, animations ponctuelles, activités périscolaires).

Quelle suite ?

Depuis 1993, moment où le loup est officiellement revenu en France en provenant des Alpes italiennes, la recolonisation de l'espèce se fait doucement mais sûrement. On espère qu'il en soit de même avec Animalle Loup : en 2010 nous avons réalisé les 4 premiers exemplaires, et bien qu'aujourd'hui on en dispose de 10, les financements publics ne permettent pas de répondre à une demande toujours croissante de l'outil. Néanmoins, fidèle à l'idée que « on protège ce que on aime et on aime ce qu'on connaît », l'association Sours continue d'œuvrer pour son objectif originel : mettre à disposition des animateurs désireux de travailler sur cette espèce un outil pédagogique complet permettant d'aborder cet animal sauvage mais également de faciliter les échanges complexes qu'il suscite autour de lui.

Carme Ruset,
associationsours@gmail.com
Association Sours – CIEM les isards
66360 Py

- **Réalisation, publication, diffusion :** FRNC
 - **Directeur de la publication :** Jean-Luc Blaise
 - **Rédactrice en chef :** Florence Lespina
 - **Conception, animation :** Karine Geslot, Olivier Salvador
 - **Rédaction et relecture :** Alain Bataille, Farid Benhammou, Benoit Betton, Jean-Jacques Camarra, Fabrice Covato, Régis Gallais, Pascale Gédéon, Karine Geslot, Jean-Marc Landry, Sandrine Longis, Emmanuel Michau, Pierre-Yves Quenette, Carme Ruset, Olivier Salvador, Jérôme Sentilles, Diane Sorel, Agnes Testu
 - **Crédit photographique et illustration :** Association Sours, Jean-Jacques Camarra, Olivia Colas, Anelyse Gal, Antoine Goguelat, Jean-Marc Landry, Alain Mangeot, David Morichon, ONCFS, Raúl Pimenta, Pixabay, Olivier Salvador, Jérôme Sentille, Diane Sorel, Agnès Testu, Maylis Urbietta
- N°ISSN - 2106-6698